

## **Le genre de la lettre dans la pratique de traduction de Bussy**

### **– La modification du genre dans la traduction des lettres II, III et IV de la correspondance d'Héloïse et d'Abélard par Roger de Bussy-Rabutin –**

*Agnes PÁL*

C'est en vue d'interpréter les modifications génériques que Bussy-traducteur a apportées aux lettres d'Héloïse et d'Abélard que nous nous pencherons dans la présente étude sur la *traduction* de Bussy<sup>1</sup>. Nous utiliserons comme point de repère la traduction d'Octave Gréard, parue dans l'édition la plus récente<sup>2</sup>, en tenant compte de la traduction de Paul Zumphor<sup>3</sup>, ces deux dernières ayant pour source ce que l'on considère aujourd'hui comme le texte original, rétabli à base de plusieurs manuscrits. Avant de passer à l'analyse de l'œuvre de Bussy, nous devons parler de ce supposé original<sup>4</sup>. Si nous ne citons pas le texte latin, c'est parce que la traduction de Gréard, revue par Édouard Bouyé, présente « le souci d'une traduction littérale et fidèle aux étymologies<sup>5</sup> ». Comme nous le verrons par la suite, la différence du texte de Bussy et des traductions modernes est tellement visible, que nous pourrions appeler le texte de Bussy adaptation ou imitation, si toutefois l'auteur ne lui avait pas donné le titre de *traduction*. En effet, Bussy réalise plusieurs traductions et une imitation. Dans son travail qui porte le titre de *Remède contre l'amour. Imitation d'Ovide*, il s'inscrit par le biais de ses expériences personnelles, mais la différence entre traduction et imitation dans sa pratique doit former l'objet d'une étude plus vaste.

André Charles Cailleau signale les *Oeuvres Complètes* d'Abélard, publiées en latin par François d'Amboise en 1616 (qui contiennent les épîtres d'Abélard et

<sup>1</sup> Parue insérée dans la lettre de Bussy adressée à Madame de Sévigné, datée « A Châtenay le 12 avril 1687 », in *Lettres de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, Lieutenant général des armées du Roi, et maître de camp Général de la Cavalerie française et étrangère*, Paris, Chez Florentin et Pierre Delaulne, 1697. Nous utilisons l'abréviation *Corr.* pour nous référer à la version cédérom de cette édition : Roger DUCHENE, *Mon XVII<sup>e</sup> siècle, de Mme de Sévigné à Marcel Proust*, Cédérom, Copyright 2001.

<sup>2</sup> ABELARD ET HELOÏSE, *Correspondance* (préface d'Étienne Gilson, trad. d'Octave Gréard présentée, revue et annotée par Édouard Bouyé), Paris, Gallimard, 2000. (Abréviation utilisée ci-dessous : *Bouyé*).

<sup>3</sup> ABELARD ET HELOÏSE, *Correspondance* (texte traduit et présenté par Paul Zumphor), Paris, Union Générale d'Éditions, 1979. (Abréviation utilisée ci-dessous : *Zumphor*).

<sup>4</sup> Nous parlerons dans la suite de *texte original* en nous référant – faute de mieux – à ce supposé original à travers ces deux traductions récentes, ayant apparemment un même texte-source. Nous utiliserons l'abréviation *TSO* comme référence au texte supposé original. Nous trouvons une synthèse de cette problématique dans MONFRIN, Jacques, « Le problème de l'authenticité de la correspondance d'Abélard et Héloïse », in *Pierre Abélard – Pierre le Vénérable (Les courants philosophiques littéraires et artistiques en Occident au milieu du XII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, C.N.R.S., 1975 (série Colloques Internationaux de la CNRS, n° 546) p. 409-425 et VERNET, Jacques, « La traduction manuscrite et la diffusion des ouvrages d'Abélard », *Ibid.*

<sup>5</sup> Notice, in *Bouyé*, p. 365.

celles d'Héloïse, avec les notes d'André Duchesne<sup>6</sup>) comme texte-source, très probablement utilisé par Bussy pour sa traduction. Or, selon Jacques Monfrin :

Si l'on a la curiosité de comparer entre elles les nombreuses éditions qui se sont succédées depuis 1616, on constate que de la première à la dernière, aucune n'est très différente des autres : [...] tous les manuscrits présentent un plus ou moins grand nombre de fautes mineures, distractions ou initiatives de copistes, mais pas de discordances véritables. Aucune trace de remaniements n'apparaît<sup>7</sup>.

La traduction belle et infidèle des lettres d'Héloïse et d'Abélard pourra être ainsi interprétée par la suite à la lumière des traductions modernes, étant donné qu'il n'y a pas, selon Monfrin, de différence essentielle entre leurs textes-sources. Notre but n'est donc pas de comparer la traduction de Bussy avec la version originale, mais de nous limiter à quelques observations relatives à la modification du genre de la lettre.

### Le genre de la lettre dans la correspondance originale

Selon la thèse de John Benton<sup>8</sup>, comme selon celle de E. Schmeidler<sup>9</sup>, la correspondance d'Abélard et Héloïse est une œuvre de fiction qui relève du genre d'exercice d'école<sup>10</sup>. Comme le remarque Paul Zumphor :

La plupart des médiévistes s'accordent à voir dans la *Correspondance*, non le résultat pur et simple d'une collation de lettres originales, mais un dossier organisé : non certes un faux à proprement parler, mais une « œuvre » dans la mesure où ce mot implique intention et structuration<sup>11</sup>.

La première lettre (*L'histoire des malheurs d'Abélard adressée à un ami*) est un récit, inséré dans le cadre épistolaire. Comme l'auteur le précise au début et à la fin de sa lettre, c'est la volonté de consoler son ami qui est la motivation pour formuler « le tableau de [ses] propres infortunes », « l'*histoire de [ses] malheurs* ». Nous

<sup>6</sup> Éd. Cailleau, Préface historique, p. viii., voir infra, note 41.

<sup>7</sup> Introduction de Jacques MONFRIN, in : ABELARD, *Historia Calamitatum*, Paris, Vrin, 1967, p. 53.

<sup>8</sup> BENTON, John F., « Fraud, fiction and borrowing in the *Correspondence* of Abélard and Héloïse », in *Pierre Abélard – Pierre le Vénérable*, éd. cit., p. 469-513.

<sup>9</sup> SCHMEIDLER, E., « Der Briefwechsel zwischen Abaelard und Heloise », *Revue Benedictine*, t. 52 (1940), p. 85-95. Cité par J. MONFRIN, 1975, p. 409-425.

<sup>10</sup> Paul Zumphor résume les quatre hypothèses qui se sont succédé : la correspondance, authentiquement du XII<sup>e</sup> siècle, aurait été retouchée légèrement au XIII<sup>e</sup> siècle ; Abélard serait le seul auteur de ce roman épistolaire ; Héloïse aurait corrigé la correspondance après la mort d'Abélard, afin de la diffuser ; l'ensemble constituerait un dossier factice destiné à justifier, un siècle et demi après les faits, les coutumes monastiques du Paraclet, compilé sur la base de quelques documents authentiques, peut-être de souvenirs transmis oralement. La quatrième hypothèse, de Benton, sera reprise par Hubert Silvestre en 1988, qui la modifiera cependant : pour lui, le faussaire est Jean de Meun : « Auteur de la première traduction française de la correspondance en 1290, il aurait en même temps composé anonymement un texte latin, pour donner du poids à la version française. » E. Schmeidler avait rapproché la *Correspondance* du genre littéraire de la *consolatio*. Toutes les hypothèses coïncident sur un point : le texte n'est pas *authentique*, il ne s'agit pas d'un simple échange de lettres, mais d'un texte savamment agencé.

<sup>11</sup> Préface, in *Zumphor*, p. 9.

pouvons constater non seulement que l'ami, qui est le destinataire, demeure non identifié dans le récit, mais aussi qu'il n'y a nulle allusion à ce destinataire (à part le cadre épistolaire et un évansif « diras-tu » vers le milieu du récit). Il y a une certaine incongruité entre le cadre épistolaire et la narration – le destinataire ne sait rien du narrateur qui doit éclairer chaque information nouvelle. Ces explications diégétiques ne seraient pas nécessaires si le narrateur s'adressait vraiment à son ami : « Il y avait dans la ville-même de Paris une jeune fille nommée Héloïse, nièce d'un chanoine appelé Fulbert<sup>12</sup> » ; « Fondé d'abord au nom de la Sainte Trinité, placé ensuite sous son invocation, il fut appelé Paraclet en mémoire de ce que j'y étais venu en fugitif<sup>13</sup>. »

Dans le cadre d'une lettre, nous avons donc un récit personnel, notamment une autobiographie de l'auteur de la lettre (ou une pseudo-autobiographie, si l'auteur n'est pas Abélard) qui s'adresse à un lecteur inconnu, à la postérité. Le ton de la lettre est confessionnel. Le narrateur raconte sa vie, ses tourments, ses décisions en essayant de les expliquer et de les justifier. Bien que prédomine le ton personnel et abondent les expressions comme « je me disais », « d'après ces réflexions j'étais résolu », etc., le texte est parsemé de citations bibliques et d'allusions savantes qui lui confèrent par endroits le caractère de sermon ou d'exégèse. Dans ces cas-là, le narrateur s'adresse implicitement ou même explicitement à un public plus large comme le montre l'exemple suivant où il utilise la deuxième personne du pluriel :

Et ainsi vécurent les saints apôtres. « *N'avons-nous* pas le droit de mener partout avec nous une femme qui serait notre sœur, de même que les frères du Seigneur et Céphas ? » – *lissons-nous* dans Saint-Paul. *Remarquez bien*, qu'il ne dit pas ...<sup>14</sup>.

La lettre I, la plus connue de la *Correspondance* sous le nom d'*Histoire des malheurs d'Abélard adressée à un ami* (« *Historia calamitatum* ») est donc un récit à la première personne, dont le cadre épistolaire a une fonction d'authentification ou de motivation. Les quatre lettres qui suivent sont des lettres *personnelles* par opposition aux lettres VI à VIII<sup>15</sup>. A quel point le sont-elles ? Selon l'explication d'Édouard Bouyé :

L'abondance des citations manifeste que les auteurs de la correspondance ont surtout le souci, propre à leur temps, de rattacher leurs pensées, leurs paroles, et leurs actions aux « autorités » du passé : héros et auteurs de l'Antiquité, personnages et auteurs bibliques, Pères de l'Église. Même si les premières lettres ont une note très personnelle, on retrouve, sous la plume des deux correspondants, des réminiscences, des citations ou des identifications : les auteurs de la correspondance ont la volonté et la conscience d'actualiser (au sens de rendre

<sup>12</sup> Lettre première, in *Bouyé*, p. 66.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 104. (Nous soulignons)

<sup>15</sup> Le sujet de ces trois dernières lettres est l'origine historique du monachisme féminin, et la règle monastique du Paraclet, formulée par Abélard à la demande d'Héloïse.

actuel) un modèle. Les éléments personnels sont dissimulés par des « lieux communs » (*loci communes*)<sup>16</sup>.

### Dialogue épistolaire

Même si les lettres originales sont des lettres savantes, composées avec un savoir rhétorique ostensible aussi bien dans les lettres d'Abélard que dans celles d'Héloïse, l'examen de la composition des lettres ne nous autorise toutefois pas à des conclusions prématurées pour décider qui est l'auteur de ces lettres. En effet : « Il n'y a rien que de normal à trouver une parenté entre le style du maître et celui de son élève, surtout lorsque leurs affinités sont aussi charnelles, puis sacramentelles et spirituelles<sup>17</sup> ! » Quel qu'en soit l'auteur, nous pouvons constater qu'il y a quand même une différence essentielle entre les lettres d'Héloïse et celles d'Abélard. Leur échange de lettres n'est pas un vrai dialogue, au plus un dialogue de sourds. Pour reprendre les mots de Zumphor qui analyse ce phénomène : « Ce n'est pas là un dialogue. C'est un monologue alterné, dont l'objet a cessé d'être le même<sup>18</sup>. » Dans la lettre d'Héloïse, l'amoureuse s'adresse à son époux, elle attend de lui de l'amour et des lettres écrites avec tendresse. Au lieu de cela, Abélard répond en clerc, en savant, en eunuque, en croyant. Il ne cherche pas l'amour d'Héloïse mais le bonheur éternel. Il ne s'adresse pas à son épouse, mais à l'abbesse, à « sa bien aimée sœur dans le Christ ». Aussi vivent-ils dans deux temps différents : Héloïse vit dans le passé et rêve de faire revivre ce passé alors qu'Abélard vit dans le présent et pense au futur (la possibilité du salut). Pour lui, le passé est révolu, et ce passé révolu est le point de départ de la *Lettre adressée à un ami* : son propre passé revêt sous sa plume la forme d'une *histoire*, l'histoire de ses calamités.

Dans sa traduction, Bussy ne garde pas cette distance, cette dououreuse absence de dialogue. Pour lui, cela serait incompatible avec la notion d'échange de lettres. Il réécrira donc surtout les lettres d'Abélard, en modifiant profondément le sens de l'entité du texte et le personnage d'Abélard.

### Lettre II, Lettre d'Héloïse à Abélard

La traduction de Bussy est introduite par son résumé de l'histoire d'Abélard et Héloïse, ce qui peut être comparé à la *Lettre I*. Pourquoi ne traduit-il pas la Lettre I, au lieu d'en résumer le contenu ? Ce que nous allons observer par la suite, c'est l'effort de Bussy pour adapter la lettre originale à son propre style. Or, en tant que lettre-récit qu'est l'histoire des malheurs d'Abélard, elle ne se préterait pas facilement à cette transformation. Pour les lettres suivantes, Bussy les traduira en les allégeant de presque toutes les citations et des allusions savantes. Il les transforme en lettres personnelles selon les critères de son temps. Ainsi le destinataire formule sa

---

<sup>16</sup> Notice, in *Bouyé*, p. 363.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 362.

<sup>18</sup> Préface, in *Zumphor*, p. 35.

lettre comme s'il *parlait* au destinataire sans y ajouter des vérités générales. Dans la lettre II, Bussy suit à peu près la structure de la lettre originale dont le fil conducteur est la réprimande. À force de reproches, d'aveux et d'évocation de leur passé heureux, Héloïse veut convaincre Abélard de retourner vers elle. Elle l'incite donc à rompre son silence. Cette volonté de persuasion apparaît de manière plus patente dans la forme originale, ce qui renforce le caractère d'exercice rhétorique du *TSO*. Là, au début de sa lettre, elle parle au nom de sa communauté, mais c'est parce qu'elle espère ainsi mieux atteindre son but, comme elle l'avoue elle-même dans cet aveu ambigu : « Peut-être mettras-tu plus de zèle à t'acquitter vis-à-vis de toutes ces femmes qui se sont données à Dieu dans la personne de celle qui s'est donnée exclusivement à toi<sup>19</sup>. » D'autant plus fort est l'effet du passage du *nous* au *je* : « Il n'est donc pas peu surprenant que [...] tu n'aies essayé, quand je chancelle, éprouvée par une douleur invétérée, soit de venir me consoler par ta parole, soit de m'écrire de loin.<sup>20</sup> » C'est à partir de là que le ton de sa lettre devient plus personnel et plus exalté. Désormais elle ne parle plus qu'à la première personne pour montrer sa propre détresse, pour rappeler le passé heureux, pour faire l'éloge d'Abélard, pour lui demander, pour le supplier de lui écrire.

Bussy, dans sa traduction, commence par faire parler Héloïse à la première personne, jugeant certainement plus vraisemblable la réaction personnelle à la lettre interceptée. Héloïse confesse ici (involontairement) son état d'âme :

Pour moi, qui ne sens que vos maux, je ne vous dis rien de l'état où je suis pour l'amour de vous ; seule, affligée et sans consolation (car je ne puis en recevoir que de votre part) je ne reçois pas même de vos nouvelles<sup>21</sup>.

C'est imperceptiblement qu'Héloïse passe plus tard du *je* au *nous* (« la charité est ingénue et je vous en loue, mais vous nous devez encore quelque chose de plus qu'à cet ami. On nous appelle vos sœurs, nous nous disons vos filles ... ») mais elle se reprend vite quand elle se rend compte qu'entraînée par sa plume elle vient de parler au nom de toute sa communauté : « Mais je m'aperçois que je n'ose pas seulement vous parler en mon nom. Cependant, devrais-je employer, pour vous toucher, d'autres interdits et d'autres pleurs que les miens ? » Le personnage d'Héloïse ne se trouve donc pas vraiment modifié par Bussy. Si le passage de la lettre où elle écrit au nom des religieuses du Paraclet se trouve raccourci, c'est en vertu d'un souci de naturel, de vraisemblance de la situation épistolaire.

Le plus intéressant, c'est que la traduction contient dans la lettre d'Héloïse maintes références méta-épistolaires, naturellement absentes de l'original, susceptibles de montrer les valeurs du genre épistolaire selon la pratique de Bussy. C'est d'abord par l'évocation de la lettre d'Abélard adressée à son ami que l'Héloïse

<sup>19</sup> Lettre II, in *Bouyé*, p. 115.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>21</sup> Lettre II, traduction de Bussy, *Corr.*

de Bussy insère un compliment dans la sienne : elle loue le caractère naturel et émouvant de la lettre qui lui cause tant de douleur.

Le récit que vous faites de tout cela à votre ami est si vif et si naturellement écrit, que j'ai failli à étouffer de douleur en le lisant et j'aurais eu le plaisir de vous renvoyer votre lettre effacée par mes larmes, si l'on n'était venu un peu trop tôt me la demander.<sup>22</sup>

Plus tard, elle louera son Abélard poète, et elle le loue selon le système de valeurs des salons, où la bonne conversation est la vertu par excellence.

Avec quelle facilité faites-vous des vers les plus galants du monde ? Personne ne badine comme vous, il n'y a que vous qui sachiez louer : cette jolie Rose en sera une preuve et un modèle à la postérité<sup>23</sup>.

Galanterie, facilité de la plume et de la parole : c'est l'honnête homme qu'elle vante en lui. L'attente de la lettre apparaît déjà comme thème dans la version originale, mais ici, Héloïse définit la lettre qu'elle attend d'Abélard. Toujours dans le registre de la facilité, elle suggère la spontanéité comme méthode d'écriture.

C'est pour soulager des personnes enfermées comme moi que les lettres ont été inventées. Je porterai les vôtres toujours sur moi, je les baiserai sans cesse ; mais je ne veux point qu'elles vous coûtent de peine. Ecrivez-moi sans application, avec négligence ; que votre cœur me parle et non point votre esprit.<sup>24</sup>

Cette solution de Bussy-traducteur rappelle la remarque de Madame de Sévigné concernant son propre style qu'elle formule dans une lettre adressée à son cousin Bussy : « Je ne sais comment vous pouvez aimer mes lettres. Elles sont d'une négligence que je sens, sans y pouvoir remédier<sup>25</sup>. » La réponse de Bussy signale que l'observation qu'il attribue à Héloïse n'est pas gratuite : il considère la négligence des expressions comme un mérite dans les « lettres des dames ».

Au reste, Madame, ne vous plaignez pas des répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette ; je ne vous les corrigera pas. Je veux toujours de la justesse dans les pensées, mais quelquefois de la négligence dans les expressions, et surtout dans les lettres qu'écrivent les dames<sup>26</sup>.

Il est intéressant d'observer également que Bussy omet de traduire les suscriptions des lettres. Dans celle de la lettre II., Héloïse s'adresse à Abélard avec une tentative bégayante de définir leur relation : « À son maître ou plutôt son père ; à son époux ou plutôt son frère : sa servante ou plutôt sa fille ; son épouse ou plutôt sa sœur ; à Abélard, Héloïse. » En donnant la préférence aux relations de père/fille et frère/sœur

---

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> A Paris, ce 18 mars 1678, in Madame de SEVIGNE, *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1995, (Bibliothèque de la Pléiade).

<sup>26</sup> A Bussy, ce 23 juin 1678. *Ibid.*

sur celles de maître/servante, époux/épouse, elle est en contradiction avec la conclusion de sa lettre, car père-fille, sœur-frère sont évidemment une allusion aux liens spirituels, alors que époux-épouse et maître-servante relèvent du registre mondain. Cette hésitation et ce choix montrent l'indicible : elle aspire à la relation charnelle, à la révocation du passé, mais elle dit et semble vouloir suggérer le contraire. C'est en la simplifiant et la dénouant, que Bussy inclura la suscription dans le corps de la lettre : « Comme mon Amant, comme mon Époux ou comme mon Père, consolez-moi. »

### Lettre III, réponse d'Abélard

C'est le même phénomène de simplification que l'on peut observer dans la traduction de Bussy de la réponse d'Abélard. Comme s'il voulait dénouer le nœud de la tension entre le ton de la lettre d'Abélard et celle d'Héloïse, il transforme le personnage d'Abélard en amoureux passionné souffrant avec la même intensité qu'Héloïse. A la lettre d'amour d'Héloïse, chez Bussy, celle d'Abélard va de pair : « Car ne vous trompez pas, Héloïse, je vous adore avec plus d'ardeur que je ne l'ai jamais fait<sup>27</sup>. »

Dans la correspondance originale, comme nous l'avons déjà mentionné, la réponse d'Abélard a un tout autre ton. Elle n'a qu'un seul but, celui de convaincre Héloïse de son erreur : selon lui, leur amour ne peut être conçu que dans le cadre religieux, voire divin. S'il est tendre, c'est dans ce cadre qu'il peut l'être, comme le montre le soupir : « Ô sœur jadis si chère dans le siècle mais bien plus chère aujourd'hui dans le Christ<sup>28</sup>. » Abélard amasse citation sur citation dans cette lettre qui veut convaincre par les exemples bibliques<sup>29</sup>. Cette lettre est pourtant moins dure dans son impersonnalité que la lettre suivante d'Abélard, la lettre V, où il utilisera le vocabulaire du sermon pour évoquer l'amour charnel de manière impersonnelle, instaurant ainsi une distance définitive entre son passé avec Héloïse et son présent. Il parlera ainsi de « ces voluptés misérables et infâmes dont le seul nom nous fait rougir<sup>30</sup> », de la « concupiscence<sup>31</sup> » et de « nos anciennes souillures et les honteux désordres qui ont précédé notre mariage<sup>32</sup> ». Il s'exclamera : « Quelle ignominie ne serait-ce pas d'exalter nos anciens et déplorables égarements<sup>33</sup> ? » Dans la Lettre III, suivant la structure de la lettre d'Héloïse, qui parle au nom de sa communauté puis en son propre nom, il s'adresse alternativement à toute la communauté et à Héloïse seule. (« Je rends grâces à Dieu, qui inspire à vos coeurs tant de sollicitudes<sup>34</sup>. » Ou :

<sup>27</sup> Lettre III, traduction de Bussy, *Corr.*

<sup>28</sup> Lettre III, in *Bouyé*, p. 123.

<sup>29</sup> Cette lettre d'Abélard (de sept pages) contient vingt-sept citations de la Bible.

<sup>30</sup> Lettre V, in *Bouyé*, p. 156.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 154.

<sup>33</sup> Lettre III, in *Bouyé*, p. 163.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 123.

« Que ceci te soit un exemple, ma sœur<sup>35</sup>. ») Mais quand il se dirige exclusivement vers elle, c'est pour s'adresser à l'abbesse, non pas à sa femme : « Mais laissons de côté votre Sainte congrégation, [...] c'est à toi seule que je m'adresse, à toi, dont je ne saurais douter que la sainteté soit très puissante auprès de Dieu<sup>36</sup>. »

Dans le *TSO*, l'obstacle de l'amour d'Héloïse, c'est donc Abélard lui-même, alors que chez Bussy, il n'y a que des obstacles extérieurs (la castration d'Abélard, leur état de religieux) qui empêchent la consommation de leur amour. Pourquoi Bussy modifie-t-il à ce point le personnage d'Abélard ? La pratique épistolaire de Bussy montre qu'il considère comme qualité de la bonne lettre la capacité de s'adapter dans une réponse à la lettre de son destinataire<sup>37</sup>. En effet, comme s'il avait mis de côté le texte qu'il est en train de traduire, la réponse d'Abélard chez Bussy est le reflet de la lettre d'Héloïse.

Ces deux volontés dont parle S. Paul déchirent mon âme, et celle d'aimer Dieu est toujours la plus faible. Je crois à l'Évangile sans vouloir le pratiquer, c'est la foi des damnés<sup>38</sup>.

L'aveu passionnel d'Abélard chez Bussy montre la lutte interne entre le cœur et la raison, celle-ci signifiant la foi rationnelle, le monde de l'ordre et de la religion. C'est le même mouvement qui caractérise la lettre d'Héloïse : l'oscillation entre l'amour et la foi (et la préférence au premier). « J'écoute un moment les sentiments de pitié que Dieu m'envoie, un moment après mon imagination se remplit de ce que la tendresse a de plus doux, et je m'y abandonne<sup>39</sup>. »

Dans la conclusion de la lettre d'Abélard-Bussy, nous pouvons observer qu'elle coïncide avec le texte original dans la mesure où le choix de l'ordre et de la religion est une nécessité indiscutable. Si cette conclusion est courte, elle est d'autant plus frappante. De manière plus docile, Abélard refuse l'amour d'Héloïse, et le dernier paragraphe de sa lettre rejoint la version originale : « Aidons-nous à nous guérir ! » C'est un autre recours rhétorique qu'emploie Bussy pour arriver à la même conclusion, puisque c'est après l'aveu passionnel de toute la lettre, qu'il expose cette nécessité insurmontable.

Je vous aurais disputée à un homme ; mais il faut vous céder à Dieu à qui vous appartenez, et faire par cet effort le plus cruel sacrifice qu'un cœur tendre puisse offrir<sup>40</sup>.

---

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>37</sup> Ce phénomène est observé par MERTENS, F. A., in *Bussy-Rabutin, mémorialiste et épistolier*, Cabay, Louvain-la-Neuve, 1984, p. 126 : « ... Bussy a adapté sa façon d'écrire à chaque interlocuteur. [...] Pour lui, le rapport avec autrui est capital. »

<sup>38</sup> Lettre III, traduction de Bussy, *Corr.*

<sup>39</sup> Lettre II, traduction de Bussy, *Corr.*

<sup>40</sup> Lettre III, traduction de Bussy, *Corr.*

#### Lettre IV, réponse d' Héloïse à Abélard : Deux traductions de Bussy

Pour le texte de la lettre IV, nous pouvons parler de deux traductions de Bussy, celle qui figure dans sa correspondance et celle qui se trouve dans le volume de Cailleau<sup>41</sup>. Nous ne pouvons formuler que des hypothèses à ce propos : les deux versions auraient-elles réellement coexisté, une des versions aurait-elle été remodelée ? Tout nous incite à penser que Bussy ou son éditeur aurait réécrit cette traduction pour l'inclure dans la *Correspondance*, jugeant trop compliquée, peut-être trop longue la première traduction. Suivant cette hypothèse, comparons d'abord les caractéristiques du *TSO* à celles de la traduction publiée par Cailleau (appelons-la *Traduction I*), pour pouvoir observer par la suite les simplifications du texte qui figure dans la *Correspondance* (*Traduction II*).

La structure de la lettre d'Héloïse dans la version originale est résumée au début de la réponse d'Abélard qui veut y répondre point par point. Dans la *Traduction I*, Bussy suit cette même structure, mais il s'attarde sur chaque point plus que l'original. Dans la première partie de la lettre, quant à l'usage épistolaire, il est intéressant de noter que ce qui dans l'original apparaît comme « règles de la correspondance », devient chez Bussy « lois de la bienséance ». Ce petit détail nous indique que face au cadre médiéval de la lettre, qui, comme le définit Zumpthor, « depuis cinq où six siècles constituait un genre littéraire défini par un véritable canon<sup>42</sup> », au XVII<sup>e</sup> siècle, la lettre est un genre en train de se (re)codifier, subordonnée à la pratique de la conversation des salons et, ainsi, aux lois de la bienséance.

Tous les points qu'énumère Abélard figurent par la suite dans cette première traduction de Bussy. C'est à partir de la conclusion de la lettre d'Abélard, qui, comme nous l'avons vu, correspond à l'original, qu'Héloïse entreprend ses lamentations.

Je le vois, votre cœur m'échappe, vous avancez dans le chemin de la piété plus que je ne voudrais, vous faites de trop grands progrès. [...] La peinture que vous me faites sur la fin de votre lettre me met toute hors de moi-même<sup>43</sup>.

<sup>41</sup> *Les lettres et épîtres amoureuses d'Héloïse et d'Abélard, traduites librement en vers et en prose par MM. de Bussy-Rabutin, de Beauchamps, Pope, Colardeau, Dorat, Feutry, Mercier, G<sup>rr</sup>, Dourxigné, Saurin, etc.*, Le nom de l'éditeur ne figure qu'avec ses initiales : A. C. C. La préface contient cependant une lettre de Voltaire qui lui est adressée, datée du 13 avril 1774, ce qui permet de l'identifier. Dans sa lettre, Voltaire vante les mérites de la première publication de ce même livre, qui est celle de 1772. Notre édition de référence est paru au Paraclet, sans date de publication. Selon le *Dictionnaire des lettres françaises*, les éditions postérieures datent de 1781 (deux volumes) et de 1796 (trois volumes). Une nouvelle édition paraîtra avec le même titre en 1841, mais l'auteur de la préface sera J. Martineault. Notre édition peut être celle de 1781 ou une réimpression postérieure. Nous utiliserons par la suite l'abréviation « éd. Cailleau » pour nous référer à cette édition.

<sup>42</sup> Préface, in Zumpthor, p. 13.

<sup>43</sup> Lettre IV, traduction de Bussy (éd. Cailleau), p. 104.

Héloïse imagine la mort d'Abélard et se lamente contre sa fortune et contre Dieu, et souligne sa propre faiblesse. Ensuite, elle formule de nouveaux aveux : « Cher Abélard, plaignez mon désespoir. Vit-on jamais rien de si malheureux que moi ? [...] C'est pour vous, Abélard, que j'ai résolu de vivre<sup>44</sup>. » Suit la méditation d'Héloïse sur leur propre sort. Dans le *TSO*, elle cite maints exemples : ainsi celui de Job, du bienheureux Grégoire, du bienheureux Amboise et de Samson. Bussy conserve cette partie du texte bien que pour l'exemple, il se limite à celui de Samson. Les paroles d'Héloïse sont surprenantes, presque cyniques dans leur amertume : « J'ai longtemps examiné ces questions et j'ai trouvé que la mort-même est un mal moins dangereux que la beauté d'une femme<sup>45</sup>. » Dans la dernière partie de la lettre, où Héloïse s'accuse d'hypocrisie, (« Je n'ai qu'un faux dehors, et cette vertu en apparence est un vice en effet<sup>46</sup> ») Bussy passe sous silence la généralisation de l'hypocrisie de la religion du *TSO* : « On loue ma religion dans un temps où la religion n'est en grande partie qu'hypocrisie. »<sup>47</sup>

Somme toute, dans cette *Traduction I*, la réponse d'Héloïse est traduite plus fidèlement par Bussy que la lettre d'Abélard qui la précède. Interprétative et plus loquace que la version supposée originale, elle ne comprend pas de modifications radicales en ce qui concerne les personnages. La *Traduction II* est une sorte d'abrégué de la *Traduction I*, de manière condensée y sont énumérés les quatre points qui forment la structure argumentative de la lettre d'Héloïse. L'auto-accusation d'Héloïse se borne ainsi à deux phrases alors que cette partie occupe plusieurs pages dans la *Traduction I*.

Je sauve les apparences, il est vrai ; vous-même y êtes trompé mais connaissez mieux mon cœur, Abélard ; mon corps est chaste mais mes désirs ne le sont pas. Je ne mérite point vos louanges, je crains même de les mériter.

La raison de ce procédé, c'est très probablement la volonté de Bussy ou de l'éditeur de vouloir alléger le texte qui se trouvera inclus dans la *Correspondance* de Bussy, et l'adapter au souci de la concision.

Les traductions de Bussy s'insèrent incontestablement dans la lignée des « belles infidèles<sup>48</sup>. » L'analyse de la transformation du genre de la lettre nous montre cependant comment et pourquoi Bussy a recours à l'infidélité. Omission (comme

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>47</sup> Lettre IV, in *Bouyé*, p. 140.

<sup>48</sup> Le type de traduction baptisé « la belle infidèle » d'après le mot de Gilles Ménage (qui utilise cette métaphore pour qualifier la traduction du *Lucien de Perrot d'Ablancourt*) est un sujet amplement étudié. Voir MOUNIN, G., *Les belles infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955 ; BALLARD, M., « Les „belles infidèles“ et la naissance de la traductologie », in *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille, P.U.L., 1992 ; ZUBER, R., *Les « belles infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Albin Michel, 1995 (1968).

dans le cas de la *Lettre I*), adaptation (lettre II), transformation du personnage (lettre III) ou réécriture de la traduction (lettre IV) sont les différentes méthodes qu'il emploie pour arriver à une beauté du texte qui pourrait se définir par des termes comme vraisemblance, naturel et concision. Il s'agit d'une beauté qui consiste en l'adaptation de la lettre au diapason de son correspondant.